



CONSEIL DE QUARTIER BEUZEC-CONQ

Compte rendu du Conseil de Quartier de Beuzec-Conq du 25 octobre 2011 à la Mairie annexe de Beuzec

La réunion publique du conseil de quartier de Beuzec s'est tenue le mardi 25 octobre 2011 à partir de 20h dans la salle des mariages de la mairie annexe de Beuzec.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bourg et son aménagement
- Futurs lotissements sur le grand Beuzec-Conq
- Aménagement routier à Kerilin
- Demande de mesures des ondes sur le territoire de Beuzec-Conq
- Déplacements doux
- Questions sur Busco
- Divers

Étaient présents :

Pour les élus : M. Debuysier, M. Calvarin, M. Echivard, Mme Le Port, M. Lahuec, M. Le Coz.

Excusés : M. Le Maire.

Pour les membres de l'assemblée permanente : Mme Nadine Pérès, M. Hervé Guillou, M. Laurent Montchougny, M. Jean-Marc Le Bris, Mme Roselyne Gestalin, Mme Fabienne Héliès, M. Pierre Bodivit, M. Gérard Cosquer.

Excusés : Mme Angélique Mentec, M. Stéphane Grangeray, M. Patrick Héliès.

Mme Pérès ouvre la séance par la présentation des membres de l'assemblée permanente du conseil de quartier et par un rappel de l'ordre du jour.

I - Bourg et son aménagement

Deux lotissements sont prévus dans le bourg de Beuzec. Une rue de Keroter (20 lots) et une autre rue de Garlodic (24 lots). Selon le conseil de quartier, ces projets vont poser des problèmes de circulation.

Un membre de l'assemblée permanente constate un manque de concertation au niveau des projets de lotissement. Le conseil de quartier aurait dû être averti. Il y a eu un manque de considération.

Mme Pérès estime que c'est un plus d'avoir des lotissements mais elle considère que les conseils de quartier ne sont pas assez consultés préalablement. Des problèmes seront constatés concernant la circulation, surtout au niveau de la rue de l'école primaire.

M. Debuyser explique que Concarneau a un document d'urbanisme, le PLU, qui demande deux à trois ans de réflexion. Des organismes spécialisés l'élaborent, tout est étudié, y compris les questions de sécurité. Si la zone est constructible, les entrées-sorties sont déjà prévues au PLU. Quand des promoteurs veulent construire des lotissements, ils le font avec la mairie. La Ville leur impose les mesures relatives à la sécurité. Evidemment, tout problème ne peut être prévu à l'avance. Si une difficulté apparaissait, elle serait tout de suite prise en compte par les services techniques.

II - Futurs lotissements sur le grand Beuzec-Conq

Plusieurs lotissements vont être prévus sur le grand Beuzec-Conq en plus de ceux précités.

Il y a le lotissement de la haie avec 3 lots, le lotissement à la Villeneuve avec 35 lots et le lotissement à Stang Coadigou pour 7 lots.

M. Debuyser souligne les orientations des lois sur le Grenelle de l'Environnement à savoir une utilisation minimale de l'espace pour une densification maximale.

III - Aménagement routier à Kerilin

Le conseil de quartier demande à ce que le projet de rond-point à Kerilin entre la D783 et la D44 soit évoqué.

M. Calvarin précise que cette route appartient au conseil général. Actuellement, le projet de giratoire à Kerilin est au point mort. Les financements étant gelés, le dossier ne fait plus parti des priorités du conseil général.

Un habitant exprime vivement son mécontentement à propos de Kerilin, depuis les années 80, il y a eu 23 morts et rien n'a été fait. Il ne faut pas oublier que Kerilin fait parti de Concarneau. Ayant écrit au conseil général pour les alerter, il exige qu'un giratoire soit créé.

M. Calvarin explique qu'un rond-point coûte entre 500 000€ et 600 000€. Par contre, il est possible de concevoir avec le conseil général des aménagements dans l'objectif de faire baisser les vitesses (chicane, plateaux, rétrécissements de voies, ...).

IV - Demande de mesures des ondes sur le territoire de Beuzec-Conq

Les habitants aimeraient connaître les conséquences réelles des ondes émanant des antennes téléphoniques sur leur santé.

M. Debuyser a demandé toute mesure des ondes électromagnétiques et les résultats ont été communiqués à la presse. Ils sont disponibles au service

informatique de la ville. Les résultats montrent que les points les plus exposés à Concarneau reçoivent des ondes 600 fois en dessous de la norme minimale (0,6 volt par mètre).

M. Debuyser ajoute qu'à Concarneau, la pose d'antennes est interdite sur les espaces publics. Par contre, on ne peut s'opposer à l'implantation sur les terrains privés. La Ville ne peut que demander d'avoir des mesures précises de l'opérateur pour informer au mieux les riverains.

Mme Pérès demande au nom du conseil de quartier que des mesures d'ondes soient effectuées sur le quartier, les habitants étant très entourés par les antennes (Valcor, ZI Kersalé, château d'eau du Poteau Vert,...).

V - Déplacement doux

Le conseil de quartier aimerait faire le point sur les pourparlers avec RFF concernant l'aménagement de la voie verte.

M. Calvarin explique que RFF avait accepté dans un premier temps l'enlèvement des rails et des traverses dans le but de créer la voie verte.

Mais depuis, RFF a décidé de prendre son temps et demande de maintenir les rails et les traverses. Ce revirement s'explique par le fait que la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) a, par deux fois, réussi à annuler des déclassements de voies décidés par RFF.

La FNAUT estime que les lignes doivent être conservées car elles pourraient être réutilisées dans le futur.

Pour l'instant, le dossier se trouve au ministère des transports et avance doucement.

M. Debuyser présente les aménagements routiers envisagés suite à la construction de la nouvelle caserne des pompiers au Poteau Vert. Il y aura bien des aménagements piétonniers et des pistes cyclables.

L'annonce de l'impossibilité d'accéder à la rue du Poteau-Vert par le rond-point de la Villeneuve a par contre inquiété les habitants vis-à-vis des commerçants.

A noter que l'actuel château d'eau n'est plus suffisant, la construction d'un autre est envisagée.

Madame Pérès évoque le sujet de l'accès à la promenade du Moros pour les familles avec enfants et les personnes à mobilité réduite. Le conseil demande s'il n'est pas possible d'avoir un accès sous le pont.

M. Calvarin ne voit pas comment le rendre accessible. En effet, la partie plate est une concession du conseil général à la CCI. Ils ne souhaitent pas voir les piétons circuler dessus en semaine. Les professionnels demandent même de fermer le port. Le chemin piéton est une zone protégée, non accessible aux PMR et poussettes. Après ce qu'il serait possible de voir c'est d'ouvrir le dimanche. Le seul accès se fait au niveau des barrières, il faudrait les enlever mais cela nécessiterait une autorisation.

VI - Questions sur Busco

La discussion concernant Busco porte sur la mise en conformité des arrêts et notamment sur l'arrêt de bus de Keramporiel. Le bus ne s'arrête pas sur la gauche, là où se trouve l'arrêt. Il n'est pour l'instant pas envisageable un accès de l'autre côté.

Xavier Calvarin explique que le problème du lotissement c'est moins le bus que la vitesse excessive des véhicules. Des solutions seront proposées au conseil de quartier.

Il est également constaté qu'il y a beaucoup de lignes où il n'y a pas assez d'abri-bus.

Une habitante demande des panneaux et des ralentisseurs au niveau de l'école maternelle. En effet, les voitures ont une vitesse excessive sur la rue Neuve. Mme Le Port demande si le conseil de quartier est favorable à cette proposition. Le conseil de quartier vote à l'unanimité pour ce projet. M. Calvarin transmettra les plans au conseil de quartier.

Mme Pères conclut en remerciant les habitants de s'être déplacés et tient à faire savoir que le conseil de quartier est ouvert à toutes propositions de changements, d'idées nouvelles pour que ce grand quartier revive et soit acteur de son futur.

La réunion s'achève à 23h.

Pour contacter le conseil de quartier de Beuzec-Conq :
conseil.quartier.beuzec.conq@gmail.com